

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL,

N°013

DECISION MODIFICATIVE N° 1

2025/013

Date de convocation :	01/07/2025	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	6	Pour :	6
Nombre de membres présents :	6	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	6	Abstention :	0

L'an 2025, le 11 juillet, Le conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Robert PERROUSSET - Maire de Curtil-sous-Bufferières, PERROUSSET

Présents : M. CHANEL Jean-Laurent, M. GIL Olivier, Mme MORENO Valérie, M. PERROUSSET Robert Henri, M. REYMONDON Denis, Mme BONA Magali

Procurations :

Absents :

Excusés :

Secrétaire de séance :

Objets : Annula° assaint perçu à tort créances CHABAS

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
6542 (65) : Créances éteintes	2 995,01		
65888 (65) : Autres	-1 806,91		
65888 (65) : Autres	-2 995,01		
673 (67) : Titres annulés (sur exercices anté	1 806,91		
	0,00		
Total Dépenses		Total Recettes	
	0,00		

Certifié exécutoire par PERROUSSET, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 24/07/2025 et de la publication le 24/07/2025

A CURTIL-SOUS-BUFFIÈRES, le 24/07/2025

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

